



FORUM ANLCI 2.0 en Martinique

A l'attention des partenaires et acteurs de la lutte contre l'illettrisme



Cette action est cofinancée par l'Union Européenne
L'Europe s'engage en France avec le FEDER



Invitation

Madame, Monsieur,

La 3^{ème} phase du Forum ANLCI 2.0 a pu se dérouler du 8 au 17 décembre 2014 en partenariat avec l'ANLCI et grâce au soutien des fonds du FEDER dans le cadre de l'action « **Pratiques contre l'illettrisme en Outre-mer** ».

La problématique de l'illettrisme a été abordée au sein de l'entreprise avec les OPCA représentés sur notre territoire et du CNFPT. L'objectif était d'établir un diagnostic des besoins et des problèmes rencontrés, d'aborder la sensibilisation des conseillers en formation, la mise en œuvre des nouveaux dispositifs de la réforme de la formation, l'utilisation du Référentiel des Compétences Clés en Situation Professionnelle (RCCSP), le Socle Commun de Connaissance et de Compétences Professionnelles (S3CP) pour la construction de réponses adaptées dans la prise du salarié en situation d'illettrisme.

Nous avons le plaisir de vous convier à la restitution de ces travaux le **mardi 27 janvier 2015, de 9h00 à 11h30** à la salle à l'immeuble Le GLYCERIA (ex CERP) situé au 8 lotissement Quartier Acajou au Lamentin.

Nous vous remercions de bien vouloir confirmer votre participation auprès de Mme Céline JEROME en lui retournant le coupon-réponse joint.

Restant à votre disposition, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

Le Président de l'AGEFMA,
Daniel ROBIN

Le Directeur de l'ANLCI,
Hervé FERNANDEZ
